

IDENTIFICATION VISUELLE



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Normes graphiques



Le présent guide d'utilisation est un instrument de travail mis à la disposition des différents utilisateurs de l'identification visuelle du CÉGEP DE JONQUIÈRE. Chacun y trouvera l'essentiel des normes graphiques qui en régissent l'utilisation, en vue d'assurer au CÉGEP DE JONQUIÈRE une image uniforme, puissante et cohérente.

Son intention est d'officialiser, d'exposer les règles d'utilisation, et de régir ses applications possibles dans le but d'une exploitation rationnelle et efficace.

Conçue initialement par Communication par l'image Angers et Laforge Inc., l'identification visuelle a été réactualisée par Idem [concept]. Elle ne peut être modifiée d'aucune façon et son utilisation doit se faire sous la supervision de la Direction des affaires corporatives et des communications du CÉGEP DE JONQUIÈRE.

Table des matières

1. Présentation de l'identification visuelle	
1.1 Description du logotype	4
1.2 Sémiologie	5
1.3 Déclinaisons chromatiques	6
1.4 Zone de dégagement à respecter	7
1.5 Version avec mention	8
2. Application graphique	
2.1 Lisibilité	9
2.2 Véhicules	10
2.3 Bannière	11
3. Normes de la papeterie	
3.1 Généralités	12
3.1 Papier à lettre	13
3.2 Enveloppe	14
3.3 Carte professionnelle	15
3.4 Couvert de document	16
3.5 Bordereau de télécopie	17
3.6 Carton d'invitation	18
4. Autres supports	
4.1 Format électronique	19
4.2 Objets promotionnels	19
4.3 Cas particuliers	19

1 Présentation de l'identification visuelle

1.1 Description du logotype

Symbole

L'identification visuelle est composée d'un symbole et d'un logotype (CÉGEP DE JONQUIÈRE)



Police

La police de caractère utilisée pour le logotype (CÉGEP DE JONQUIÈRE) est la TRAJAN bold, laquelle a été engraissée d'un contour de même couleur. Aucune autre police de caractère n'est acceptée et, en aucun cas, on ne peut modifier ce caractère.

Couleurs

Les couleurs sont le **Pantone 281 (bleu)** et le **noir**. Il est possible, dans le cas d'impression en quadrichromie, de les convertir en **CMJN**. La signature peut évidemment se présenter en noir sur fond blanc ou en version crevée sur fond noir.



Couleurs	 Pantone 281	 Noir
Conversion quadri	Cyan : 75 Magenta : 66 Jaune : 60 Noir : 17	Cyan : 0 Magenta : 0 Jaune : 0 Noir : 100
Conversion RVB	R : 0 V : 61 B : 125	R : 0 V : 0 B : 0

1.2 Sémiologie

La sémiologie du symbole

Le symbole du CÉGEP DE JONQUIÈRE réunit les principales caractéristiques de cette maison d'enseignement : dynamisme, caractère innovateur, présence importante dans le milieu, le tout constituant un facteur constant de changement et d'évolution, empreinte véritable de l'institution collégiale depuis ses débuts.

D'une part, il s'inspire d'un élément du complexe architectural (la rotonde de la salle des pas perdus) qui a toujours favorisé la rencontre, la communication et l'échange.

D'autre part, il réunit deux composantes de l'institution à savoir l'enseignement général et professionnel, la formation des jeunes et des adultes. En plus d'y symboliser la continuité, l'auteur a cru bon d'y ajouter les deux éléments temporels que sont le jour et la nuit. Le tout, enfin, gravite autour de ce point central qui s'ouvre sur la connaissance et sur le monde.

Les lignes horizontales qui vont du clair au foncé en raison de leur transformation par le générateur central, montrent la progression et l'évolution des acquis. Ces mêmes lignes suggèrent également la constante expansion des possibilités du CÉGEP DE JONQUIÈRE.

La couleur bleue permet de souligner, à la fois le sérieux, le prestige et le professionnalisme, tout en reflétant l'atmosphère de cette maison d'enseignement collégial.

1.3 Déclinaisons chromatiques

Dans tous les cas où la signature se présente crevée sur un fond tramé, celui-ci doit équivaloir minimalement à un gris de 65 % afin de permettre un contraste suffisant et assurer une bonne lisibilité.

Dans des cas exceptionnels où l'imprimé est en une ou deux couleurs Pantone autres que celles prévues aux normes, l'utilisation de la couleur plus foncée est privilégiée.

Version noir et blanc



Version crevée



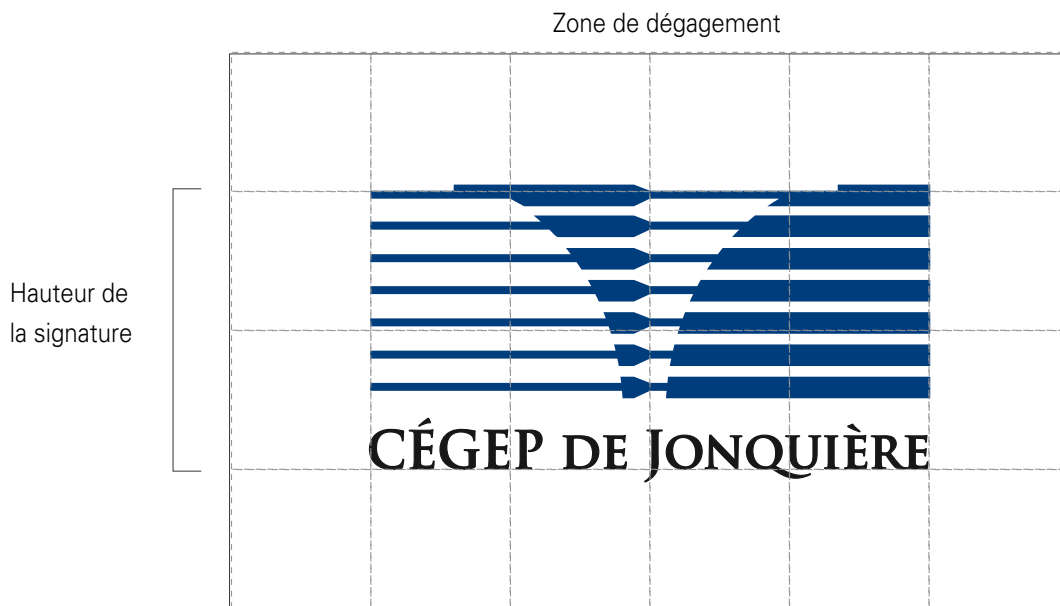
Les versions illustrées à la page précédente se prêtent à diverses présentations selon le contexte. À noter que les présentations crevées sont admises dans la mesure où la couleur du support permet un contraste suffisant pour assurer une lisibilité acceptable.

1.4 Zone de dégagement

Afin de faciliter la perception de l'identification visuelle et de maximiser son impact, il importe de lui assurer une clarté et une lisibilité optimales.

Pour ce faire, il faut toujours respecter une zone de dégagement qui permet d'isoler l'identification visuelle de tout autre élément graphique. Le dégagement minimal requis autour de la signature est déterminé par un carré équivalant à la moitié de la hauteur.

Cette règle doit s'appliquer en toute circonstance peu importe le genre d'utilisation, de support ou de format.



1.5 Version avec mention

Dans le cas où un département ou un service voudrait souligner son appartenance au CÉGEP DE JONQUIÈRE, cette mention apparaîtra comme indiqué ci-dessous.

Zone de dégagement

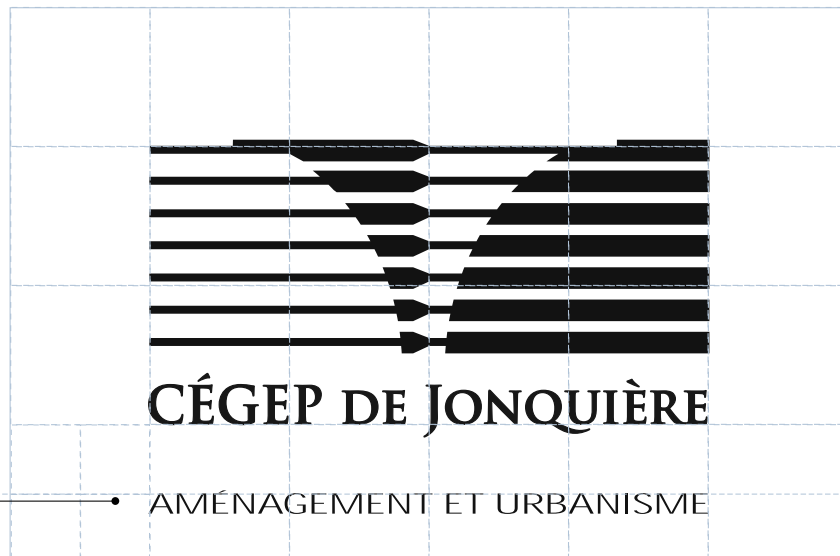


Myriad Pro (Léger Condensé)

Corps : 10,68 pts

Interlignage : 14 pts

Chasse de 220 %



2 Application graphique

Lisibilité

- Lorsque l'identification visuelle se présente sur un fond constitué d'une photographie ou d'une illustration, il importe de s'assurer que le contraste est suffisant pour permettre une lisibilité optimale. Il faut donc faire preuve de jugement dans le choix d'une position acceptable pour l'identification visuelle. De même, on doit tenir compte de la nature du fond pour déterminer quelle version de l'identification visuelle s'avère appropriée.



Généralités

- L'identification visuelle est composée d'un symbole et d'un logotype qui ne peuvent, en aucun cas, être dissociés.

Dimension

- La signature graphique ne peut être réduite à moins de 1,5 cm de largeur. Les proportions doivent être respectées (hauteur vs largeur).

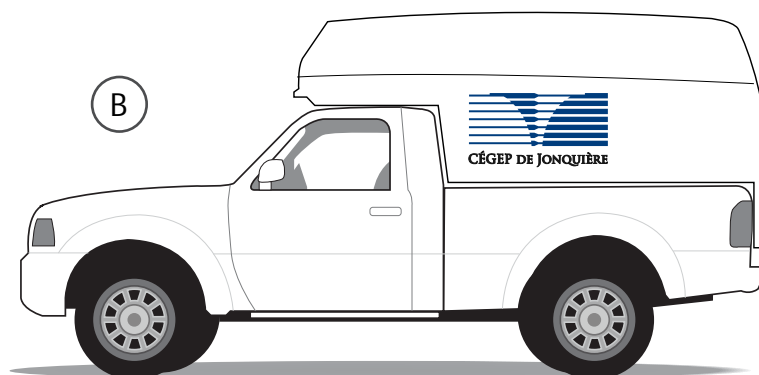
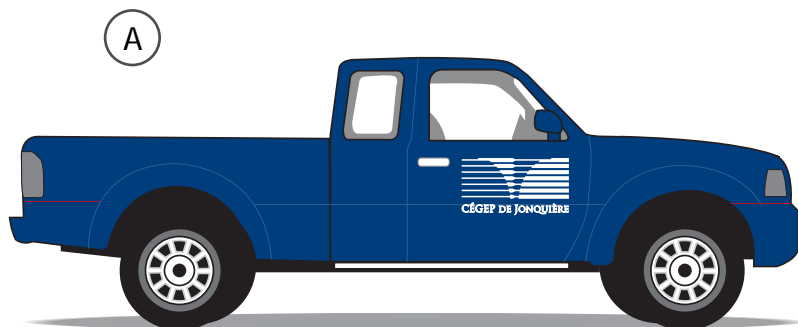
2.2 Identification des véhicules

L'application de la signature graphique doit être située sur la porte avant du véhicule.

Deux options sont possibles dépendamment de la couleur du véhicule.

La version couleur est acceptée sur les véhicules de couleur pâle et la version blanche sur les véhicules de couleur foncée.

Sur les modèles de camion avec boîte recouverte, il est possible de positionner le logo tel que dans l'illustration B



2.3 Bannière

La bannière est essentiellement dédiée à l'identification visuelle du CÉGEP DE JONQUIÈRE. Elle peut se présenter sur fond bleu ou sur fond blanc. Ses proportions sont assujetties à un ratio de 2 sur 1.



3 Normes de la papeterie

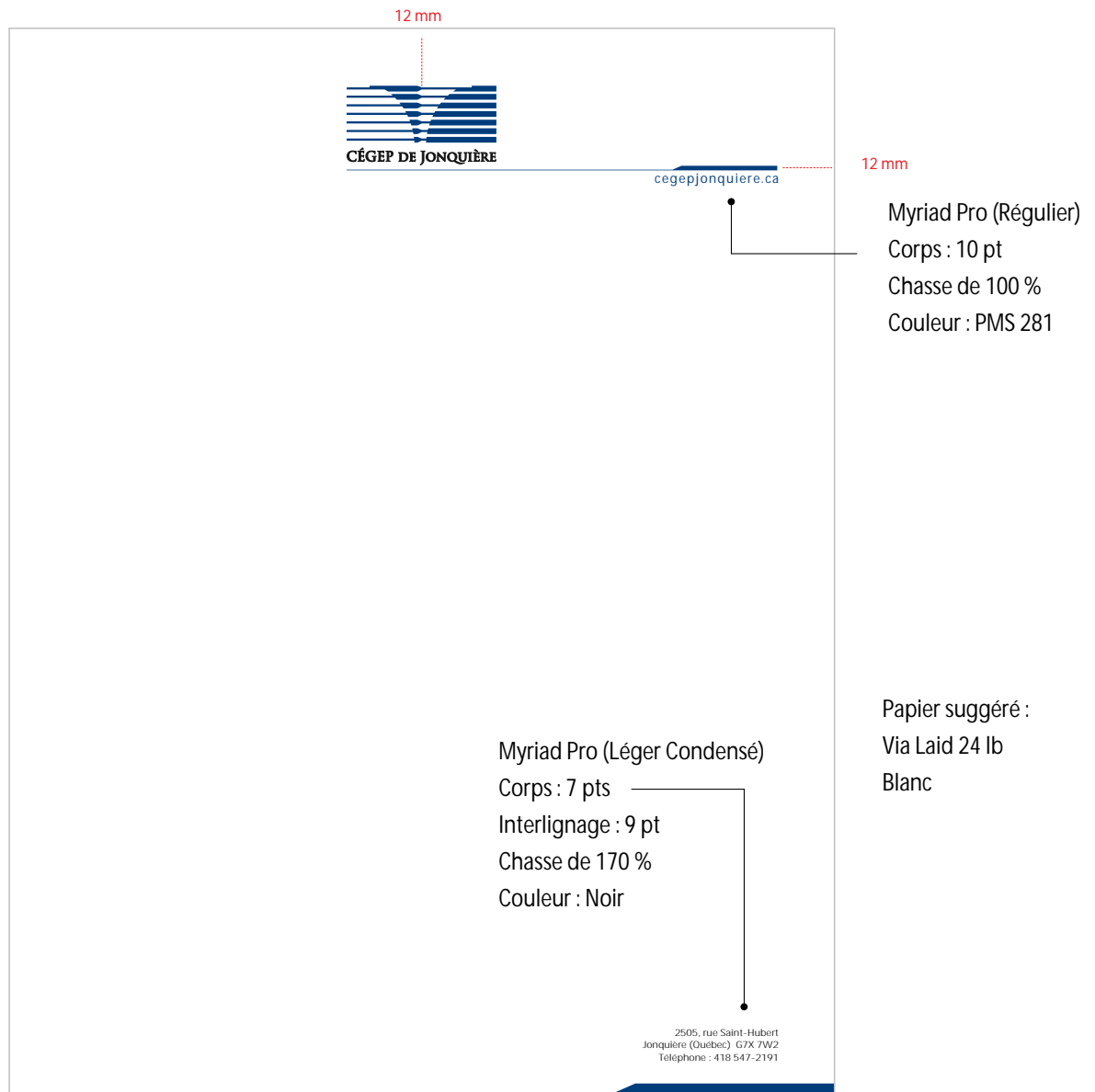
L'objectif premier des communications internes et externes est de transmettre des informations de façon claire et précise.

L'aspect contemporain du design de la papeterie doit mettre en valeur l'identification visuelle tout en favorisant le premier objectif.

Nous recommandons donc les gabarits suivants pour les documents les plus couramment utilisés.

3.1 Papier à lettre

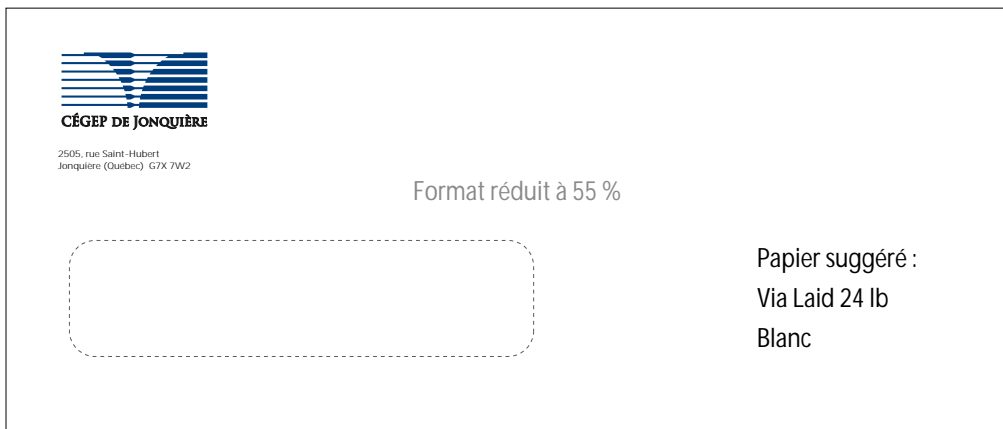
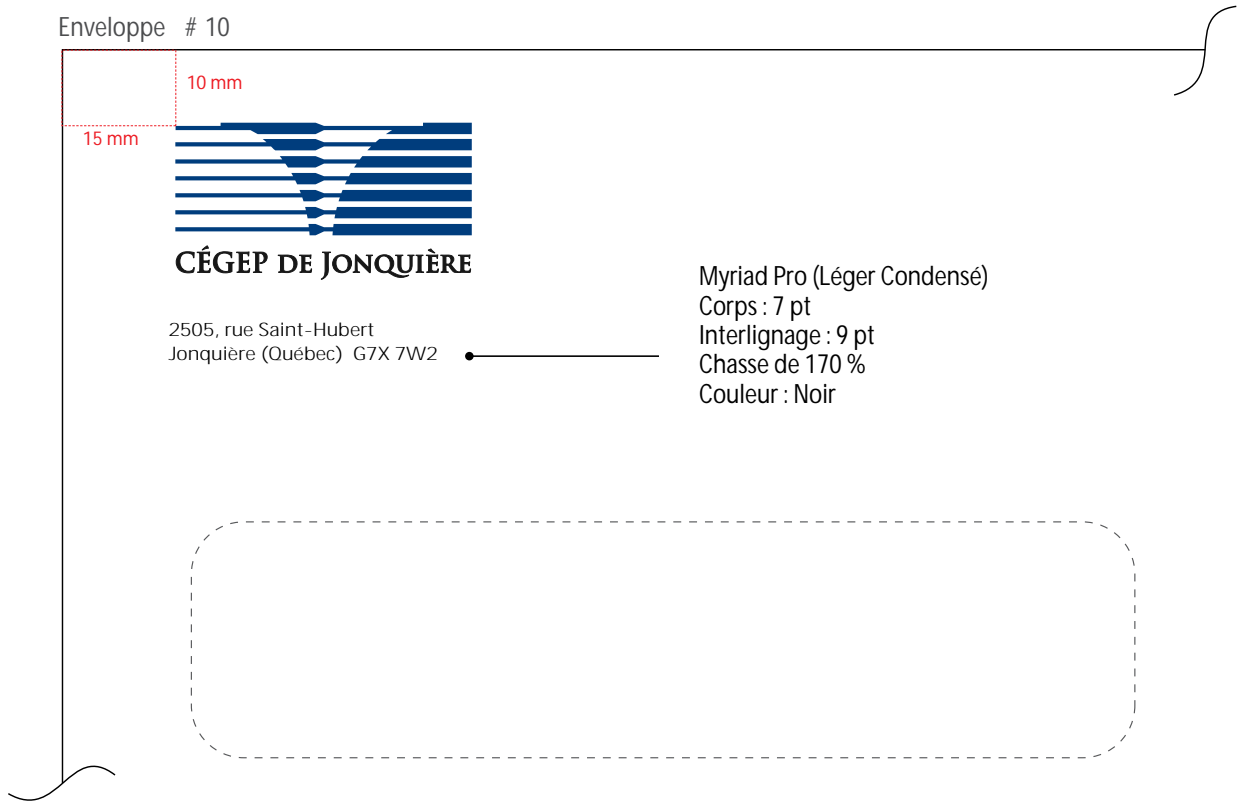
Le centre supérieur est toujours réservé à l'identification visuelle du CÉGEP DE JONQUIÈRE.
Au bas de la signature visuelle, à droite, une zone est prévue pour l'adresse postale.
L'adresse Internet figure à droite en haut de l'adresse.



Réduction à 55 %
(grossir à 182 %)

3.2 Enveloppe

Enveloppe # 10



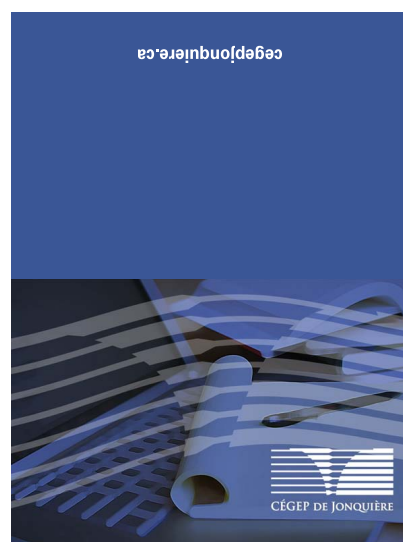
3.6 Carton d'invitation

Le carton d'invitation est de format 5 ¾ pouces par 7 ¾ pouces ouvert, et 5 ¾ pouces par 3 ¾ pouces plié.

Il est généralement assorti à une enveloppe blanche de format 6 1/8 pouces par 4 1/8 pouces.



Intérieur



Extérieur

4 Autres supports

4.1 Format électronique

Les productions sur format électronique (site Internet, présentation multimédia, etc.) doivent au minimum comporter la signature graphique en tenant compte de la zone de protection et respecter une police de caractère uniforme.

4.2 Objets promotionnels

La production d'articles promotionnels doit suivre les principes de ce cahier ou du moins, en respecter l'esprit.

- Les articles promotionnels doivent comporter au minimum la signature graphique.
- Ils respectent le ton de la signature graphique et les composantes symboliques du logo.
- La signature graphique devrait être en bleu Pantone 281 ou son équivalent.

4.3 Cas particuliers

Dans certains cas (espace restreint, type de matériau, impossibilité d'utiliser les couleurs), une dérogation à la norme peut être acceptée. Seul le responsable de l'application de la norme graphique est autorisé à le faire.

Exemple de dérogation acceptable : épinglette



